

## Événement du Mi'raadj

Allah Ta'aala de par Son pouvoir infini a fait son bien-aimé Raçoul (Sallallaahou A'laihi Wasallam) faire un voyage nocturne du Haram Charîf (la Mecque) au Masjid-é-Aqsaa (Bait-oul-Mouqaddas) où il a fait deux Rak'aats de Salaah en congrégation : il était l'Imaam et les Prophètes (Alaihis Salaam) les Mouqtadîs. Du Masjid-é-Aqsaa, Allah Soubhaanahou wa Ta'aala fit son bien-aimé Raçoul (Sallallaahou A'laihi Wasallam) monter jusqu'au 7ème ciel où il visita le Bait-oul-Ma'moûr (Ka'bah du ciel) et le Sidrat-oul-Mountahaa (l'arbre de lotus). Puis Raçouloullah (Sallallaahou A'laihi Wasallam) eût une conversation avec Allah Ta'aala. Il visita aussi le paradis et l'enfer.

C'est à partir de cette nuit que la Salaah devint obligatoire. Initialement Allah Ta'aala avait prescrit 50 Salaahs Farz par jour mais, suivant le conseil de Hazrat Moûçaa (Alaihis Salaam), le Prophète (Sallallaahou A'laihi Wasallam) plaida en faveur d'une réduction en neuf occasions après avoir fait la navette entre Mouçaa (Alaihis Salaam) et Allah Ta'aala. A chaque fois le nombre fut réduit par cinq jusqu'à ce qu'il fût définitivement fixé à cinq.

Le voyage du Haram Charîf au Masjid-é-Aqsaa est connu comme Israa. Et l'ascension du Masjid-é-Aqsaa jusqu'au 7ème ciel est appelé Mi'raadj.

Tout musulman doit nécessairement croire en l'événement de Israa car celui qui n'y croit pas est reconnu comme un kaafir. Quant à celui qui ne croit pas en l'événement de Mi'raadj, il est reconnu comme un moubtadî (un innovateur) et un faaçiq.

Allah Ta'aala a fait son bien-aimé Raçoul (Sallallaahou A'laihi Wasallam) faire ce voyage avec son corps physique et en état de réveil et non pas en esprit ou en rêve. C'est l'opinion que partageait la plupart des savants qui finalement a débouché sur un consensus des savants à ce sujet pour plusieurs raisons. Une des raisons principales étant le refus des Kouffaar de la Mecque de croire en cet événement miraculeux. Allaamah Abdoul Wahhaab Sherani dit que si Raçouloullah (Sallallaahou A'laihi Wasallam) y n'avait pas dit aux Kouffaar de la Mecque qu'il avait fait le Mi'raadj avec son corps physique, ils n'auraient pas soulevé d'objection et refusé de croire ce qu'il leur racontait. En d'autres mots si le Mi'raadj avait été fait en rêve ou en esprit alors ce que racontait Raçouloullah (Sallallaahou A'laihi Wasallam) n'aurait pas provoqué l'étonnement des kouffaar, car il n'y a absolument rien d'étonnant à ce qu'on a pu faire en rêve.

### NOMBRE DE MI'RAADJ

La grande majorité de Mouhaddiçîne et Fouqahaa est d'avis qu'il y a eu un seul Mi'raadj. Cependant, Aboû Shaamah lui est d'un avis contraire. De plus, Cheïkh Abdoul Wahhaab Sherani, dit que Raçouloullah (Sallallaahou A'laihi Wasallam) a fait le Mi'raadj 34 fois. Si ceci s'avère vrai, on peut y trouver une explication aux contradictions qu'il y a entre certains ahaadîce à l'effet que Raçouloullah (Sallallaahou A'laihi Wasallam) a fait le Mi'raadj avec son corps physique et d'autres à l'effet que Raçouloullah (Sallallaahou A'laihi Wasallam) l'a fait en rêve ou en esprit. Allaamah Sherani est d'avis lui, que le Mi'raadj avec le corps physique n'a eu lieu qu'une seule fois, et le reste à eu lieu en rêve.

### QUAND LE MI'RAADJ A EU LIEU

Il n'y a pas unanimité quant à la date et au mois qu'a eu lieu le Mi'raadj bien que le 27 Rajab est la date généralement acceptée. Certains disent que le Mi'raadj eût lieu 17 mois avant le Hidjrah (L'Hégire/ l'Émigration). D'autres sont d'avis qu'il eût lieu le 17 Ramadhaan un an et demi avant l'Hégire. Quand à Allaamah Zouhrî, il dit que le Mi'raadj eût lieu le 27 Rabî-oul-Awwal une année avant l'Hégire tandis que Haafîz Abdoul Ghanee Al Mouqaddasî avance que cet événement eût lieu le 27 Rajab.

[AL HAADÎ Vol.2 No.5]



## JAMIAT-UL-ULAMA DE MAURICE

Cnr. Penang & Sumatra Street, Port Louis, Mauritius,

Tel: 240-0439 / <http://www.jamiat-ul-ulama.org>

Emails: [jamiat@intnet.mu](mailto:jamiat@intnet.mu) / [jamiathalal@myt.mu](mailto:jamiathalal@myt.mu)

